

Les + prévention santé de la MSA Auvergne

PARCOURS SANTÉ DES AIDANTS

Parce que l'aide à un proche conduit souvent à négliger sa propre santé, la MSA propose aux aidants non professionnels une action se présentant comme un parcours en plusieurs étapes, offrant une palette de mesures concrètes tant au plan médical qu'en terme d'accompagnement.

SENSIBILISER AUX RISQUES MÉDICAUX LIÉS À L'AIDE ET DÉPISTER

pour

- Permettre** aux aidants de se préserver en bonne santé
- Les aider** à prendre conscience de leur rôle
- Éviter** l'aggravation des pathologies existantes
- Les réinsérer**, si besoin, dans le système de soins

UNE OFFRE DESTINÉE

- > Aux personnes qui apportent une aide régulière à un proche en perte d'autonomie
- > Quel que soit leur régime de protection sociale

PARCOURS DÉPLOYÉ PAR LA MSA SUR LES TERRITOIRES

Accompagnement santé en 3 phases :

- **Un atelier information santé :**
 - > invitation personnelle des aidants
 - > informations médicales et échanges
- **Une consultation spécifique réalisée par le médecin traitant de l'aidant**
- **Un atelier échange santé et vie quotidienne :**
 - > Expression des participants sur leur santé et leurs besoins
 - > Orientation vers des mesures adaptées : *soutien, répit*

**Vous voulez en savoir plus, vous souhaitez proposer ce parcours
preventionsante@auvergne.msa.fr**